

سير أعلام النبلاء

**LES GRANDES FIGURES DE
L'ISLAM**

SHAMS AD-DINE DHAHABI (748 h)

04

عبد الرحمان بن عوف

ABDERRAHMAN IBN 'AOUF



ISLAM PATRIMOINE

AU NOM D'ALLAH
LE CLÉMENT LE MISÉRICORDIEUX
NOUS LUI DEMANDONS SON AIDE

4. ABDERRAHMAN IBN 'AOUF

عبد الرَّحْمَن بن عَوْف

Abderrahman ibn 'Aouf ibn Abd-'Aouf ibn Abd ibn Al-Harith ibn Zouhra ibn Kilab ibn Mourra ibn Kaab ibn Louay.

Abou Mouhammad.

Un des dix promis au paradis et l'un des six ayant participé à la Consultation¹. Il demeure parmi les tous premiers croyants et de ceux ayant combattu le jour de Badr.

Le Qourashite, le Zouhri.

L'un des huit qui ont hâté leur conversion à l'Islam.

¹ La consultation qui eut lieu entre six des compagnons du prophète (ﷺ), à la mort d'Oumar, afin de désigner qui serait le nouveau Calife.

Nombre de hadiths ont été transmis par son intermédiaire.

Ont rapporté de lui : Ibn ‘Abass, Ibn Oumar et Anas ibn Malik.

Ses fils : Ibrahim, Abou Salama, ‘Amr et Mouss’ab des Banou Abderrahman. Ainsi que Malik ibn Aous et autres qu’eux.

On trouve, conjointement, dans les deux Authentiques, deux hadiths transmis par sa voie. Quant à Al-Boukhari, seul, il en rapporte cinq de lui. Le nombre total de ses hadiths, dans le Mousnad de Baqi¹, s’élève à soixante-cinq.

Il s’appelait, avant l’Islam, Abd-‘Amr (ou Abd Al-Kaaba comme il fut aussi rapporté) mais le prophète (ﷺ) le surnomma, par la suite, « Abderrahman ».

Parmi les compagnons qui ont également rapporté de lui figurent : Joubayr ibn Mout’im, Jabir ibn Abd-Allah, Al-Miswar ibn Makhrama et Abd-Allah ibn ‘Amir ibn Rabi’a.

Il entra, avec Oumar, par Al-Jabiya², sur le côté

¹ Ibn Makhlad

² Nom donné à l’entrée principale de Damas du côté ouest

droit de l'armée. Quant à l'expédition de Sargh¹, il se trouvait sur le flanc gauche.

Mouhammad ibn Hazim ibn Hamid et Mouhammad ibn Ali ibn Fadl nous ont informés : Abou Al-Qassim ibn Sassra nous a narré : Abou Al-Qassim ibn Al-Boun Al-Assadi nous a narré :

(ح)²

De même que Mouhammad ibn Ali As-Soulami et Ahmad ibn Abderrahman As-Souri³ nous ont narré : Abou Al-Qassim Al-Houssayn ibn Hibat-Allah At-Taghlibi nous a narré : Abou Al-Qassim ibn Al-Boun et Nasr ibn Ahmad As-Soussi nous ont narré : Ali ibn Mouhammad ibn Ali, le faqih⁴, nous a narré : Abou Mansour Mouhammad et Abou Abd-Allah Ahmad nous ont narré : Al-Houssayn ibn Sahl ibn As-Sabah nous a narré, à Balad, lors du deuxième mois de Rabi' de l'an 427 : Abou Al-Abbas, Ahmad ibn

¹ Village situé au nord de la péninsule arabe, à proximité du Sham

² La lettre ح (qui signifie transfert/changement تَحْوِيل) est utilisée par les mouhadithounes (savants spécialistes du hadith) lorsque ces derniers font mention d'une autre chaîne de transmission conduisant à un des rapporteurs du récit.

³ السوري

⁴ Savant spécialiste du fiqh

Ibrahim ibn Ahmad, l'imam, nous a rapporté : Ali ibn Harb At-Taï nous a rapporté : Soufiane ibn Ouyaïna nous a rapporté : D'après 'Amr ibn Dinar qui entendit Bajala raconter :

J'exerçais la fonction de scribe auprès de Jaz ibn Mouawiya, l'oncle d'Al-Ahnaf ibn Qays. La missive d'Oumar nous parvint alors et ce, un an environ, avant la mort de dernier. Il y figurait ceci : « *Tuez tout sorcier ou sorcière. Séparez les mazdéens¹ mariés avec des membres de leur famille qui leur sont illicites et interdisez-leur, lorsqu'ils mangent, d'émettre leurs murmurements² !* »

Nous exécutâmes alors trois sorciers et nous nous mîmes à séparer tout individu marié avec une femme lui étant interdite dans le Livre d'Allah.

Jaz fit, par la suite, préparer un festin auquel il les convoya à manger. Il posa son épée sur sa cuisse puis fit apporter, sur un mulet ou deux, toute une charge de brochettes en argent³. Ils mangèrent alors mais sans émettre leurs murmurements.

¹ Adeptes du mazdéisme, religion de la perse antique

² Ceci était un rituel de leur religion.

³ Les mazdéens avaient coutume de manger avec.

Et Oumar ne préleva pas la jizya¹ sur les mazdéens jusqu'à ce qu'Abderrahman ibn 'Aouf atteste que le messenger d'Allah (ﷺ) la préleva, lui-même, sur les mazdéens de Hajar².

Ce récit est un hadith singulier (gharib), transmis par la voie de Soufiane, qui figure dans l'Authentique d'Al-Boukhari ainsi que dans les Sounan d'Abou Dawoud, d'At-Tirmidhi et d'An-Nassai. Et nous avons nous-même (Dhahabi) notre propre chaîne de transmission jusqu'au shaykh³ du shaykh de l'imam Al-Boukhari⁴. Il est également rapporté par Hajjaj ibn Artâ, de manière résumée, d'après 'Amr.

Le prélèvement de la jizya opéré par le prophète (ﷺ) sur les mazdéens est aussi rapporté par Abou Dawoud selon cette voie :

D'après le digne de confiance : D'après Yahya ibn Hassan : D'après Houshaym : D'après Dawoud ibn Abou Hind : D'après Qoushayr ibn 'Amr : D'après Bajala ibn Abada : D'après Ibn Abbas : D'après Ibn 'Aouf.

¹ Impôt de capitation

² Ville populaire du Bahreïn de l'époque

³ Soufiane ibn Ouyâina

⁴ Ce qui se nomme dans la science du hadith « al-badal ».

Abou Al-Hassan, Ali ibn Ahmad Al-Alaoui nous a informés : Mouhammad ibn Ahmad Al-Qati'i nous a narré : Mouhammad ibn Oubayd-Allah Al-Moujallid nous a narré :

(ح)

De même qu'Ahmad ibn Ishaq, l'ascète, nous a narré : Abou Nasr, Oumar ibn Mouhammad, At-Taïmi nous a narré : Hibat-Allah ibn Ahmad As-Shibli nous a narré :

Ils ont dit¹ : Mouhammad ibn Mouhammad Al-Hashimi nous a narré : Abou Tahir Al-Moukhalis nous a narré : Abd-Allah Al-Baghawi nous a rapporté : Abou Nasr At-Tammar nous a rapporté : Al-Qassim ibn Fadl Al-Houddani nous a rapporté : D'après An-Nadr ibn Shaybane qui relate : Je demandai à Abou Salama :

Narre-moi quelque chose que tu as entendu de ton père et que ce dernier rapporte du messenger d'Allah (ﷺ) !

Il me révéla alors : Mon père m'a rapporté, au cours d'un Ramadan, que le messenger d'Allah (ﷺ) dit : « Allah vous a prescrit le jeûne du mois de Ramadan et, quant à moi, j'ai institué ses

¹ C'est-à-dire : Al-Moujallid et As-Shibli des deux chaînes de transmission

prières de nuit. Quiconque donc, durant ce mois, jeûne et prie la nuit, avec foi et en espérant la récompense divine, sera absous de ses péchés et se retrouvera comme le jour où sa mère le mit au monde ! »

Ce récit est un hadith singulier mais bon (hassan gharib). Il a été rapporté par An-Nassaï d'après Ibn Rahaway, d'après An-Nadr ibn Shoumayl, ainsi que par Ibn Majah d'après Yahya ibn Hakim, d'après Abou Dawoud At-Tayalissi ; tous le tenant d'Al-Houddani.

An-Nassaï précisa par ailleurs : Le plus juste au sujet du hadith d'Az-Zouhri est qu'Abou Salama le rapporte d'Abou Hourayra.

Mouhammad ibn Abdessalam Al-Asserouni nous a informés : Abdelmou'iz ibn Mouhammad Al-Harawi nous a narré : Tamim Al-Jourjani nous a narré : Mouhammad ibn Abderrahman An-Nayssabouri nous a narré : Mouhammad ibn Ahmad Al-Hiri nous a narré : Ahmad ibn Ali Al-Maoussili nous a narré : Abou Khaythama nous a rapporté : Yaqoub ibn Ibrahim nous a rapporté : Mon père nous a rapporté : D'après Ibn Ishaq : Makhoul m'a rapporté : D'après Kou-rayb : D'après Ibn Abbas qui relate :

Alors que nous prîmes part à une assise avec Oumar, ce dernier me questionna :

– As-tu entendu quelque chose du messenger d'Allah (ﷺ) sur ce que doit faire le musulman lorsqu'il a un oubli dans sa prière ?

– Par Allah, non ! répondis-je avant de le questionner à mon tour : L'as-tu entendu, toi, ô Prince des croyants, ordonner quelque chose à ce sujet ?

– Par Allah, non ! répondit-il également.

Puis, alors que nous en restâmes sur nos réponses respectives, Abderrahman ibn 'Aouf vint à nous et nous demanda : De quoi parliez-vous il y a peu ?

Oumar l'informa alors de la question qu'il posa à Ibn Abbas et Abderrahman lui dit :

– Moi, j'ai entendu le messenger d'Allah (ﷺ) ordonner quelque chose à ce sujet !

– Tu es pour nous un digne de confiance, lui répondit Oumar avant de l'interroger : Qu'as-tu donc entendu de lui ?

Abderrahman de répondre alors :

– Je l'ai entendu dire (ﷺ) : « *Lorsque l'un d'entre vous a un oubli dans sa prière, au point de ne plus savoir s'il a prié en plus ou en moins,*

qu'il agisse ainsi : Dans le cas où il ne sait pas s'il se trouve dans sa première ou dans sa deuxième raka, qu'il considère qu'il est dans la première. Dans le cas où il ne sait pas s'il est dans sa deuxième ou dans sa troisième raka, qu'il considère qu'il est dans la deuxième. Et dans le cas où il ne sait pas s'il est dans sa troisième ou bien dans sa quatrième raka, qu'il considère qu'il est dans la troisième raka ! Ceci, afin qu'il en ait prié plus que pas assez dans l'éventualité où il se serait trompé. Après cela, qu'il se prosterne deux fois, lorsqu'il est assis, juste avant la salutation finale. Enfin, qu'il salue normalement pour clore sa prière. »

Ce hadith est un récit jugé bon, authentifié par At-Tirmidhi. Ce dernier le rapporte d'après Boundar : D'après Mouhammad ibn Khalid ibn 'Athma : D'après Ibrahim ibn Saad.

Quant à notre voie (Dhahabi), elle comporte un maillon en moins dans la chaîne.

Ce hadith a également été rapporté par le hafizh Ibn Assakir dans la biographie qu'il a apprêté à Ibn 'Aouf et dans laquelle figure la parole suivante d'Oumar : « Informe-nous, tu es pour nous un digne de confiance que nous agréons ! »

(Dhahabi) : Certes, même s'ils sont considérés comme étant tous de confiance, certains compagnons demeurent plus dignes et plus honorables que d'autres ! Ce hadith en est la preuve car Oumar se satisfit, ici, de l'information rapportée par Abderrahman ; ce qu'il ne fit pas dans le récit sur la permission d'entrer dans les demeures où il demanda de produire un témoin. Dans le même registre, Ali ibn Abi Talib déclara : J'avais pour habitude de faire jurer quiconque voulait me rapporter un hadith du messager d'Allah (ﷺ). Quant à Abou Bakr – lui qui prononça la vérité, il ne m'était pas nécessaire de le lui demander lorsqu'il me rapportait quelque chose, véridique qu'il était !

Et Allah est plus savant.

Al-Madaïni a dit : La naissance d'Abderrahman eut lieu dix ans après l'année de l'Éléphant.

Zoubayr¹ précise : Al-Harith ibn Zouhra eut pour progénitures Abd et Abd-Allah, de par Qayla leur mère. Et parmi la descendance d'Abd figure : Abderrahman ibn 'Aouf ibn Abd-'Aouf ibn Abd.

¹ Ibn Bakkar

Ibn Ishaq et Ibn Saad ont également attesté de cette filiation. Quant à Al-Boukhari et Al-Fasawi, à l'instar d'Ourwa et d'Az-Zouhri avant eux, ils n'ont pas fait mention d'Abd dans la généalogie d'Abderrahman.

Pour Al-Haytham As-Shashi, Abou Nasr Al-Kalabadhi et d'autres, il s'agit en fait de : Abd-‘Aouf ibn Abd Al-Harith ibn Zouhra.

La mère d'Abderrahman se nomme, quant à elle, As-Shifa bint ‘Aouf ibn Abd ibn Al-Harith ibn Zouhra comme l'ont mentionné un groupe de savants.

Et Abou Ahmad Al-Hakim a dit : « Sa mère est Safiya bint Abd-Manaf ibn Zouhra ibn Kilab. Et il a été dit également : As-Shifa bint ‘Aouf. »

Ibrahim ibn Saad : Mon père m'a rapporté : D'après son père : D'après Abderrahman ibn ‘Aouf lui-même : Mon nom avant l'Islam était Abd-‘Amr et, lorsque je me convertis, le prophète (ﷺ) me nomma « Abderrahman ».

Ibrahim ibn Al-Moundhir : Abdelaziz ibn Abou Thabit nous a rapporté : D'après Saïd ibn Ziyad : D'après Hassan ibn Oumar : D'après Sahla bint Assim qui a dit : Abderrahman ibn ‘Aouf avait la peau blanche, de grands yeux noirs, avec

de longs cils, et le nez busqué. Il avait également de très grandes canines supérieures susceptibles de lui blesser la lèvre du bas ! Ses cheveux lui arrivaient en dessous des oreilles. Il avait un long cou et le dos très large.

Et Ziyad Al-Bakkaï rapporte, d'après Ibn Ishaq : Il n'avait plus d'incisives centrales, était gaucher et, en plus de cela, il boitait ! Il perdit ses dents au combat, le jour d'Ouhoud, lors duquel il reçut une vingtaine de coups. Certaines d'entre elles le touchèrent au pied, ce qui provoqua son handicap et le fit boiter.

Al-Waqidi : Abd-Allah ibn Jafar nous a rapporté : D'après Yaqoub ibn Outba qui a dit : Abderrahman était un homme grand de taille. Il avait un beau visage aux traits fins. Il était légèrement vouté, blanc de peau, le teint rosé. Il ne teignait pas ses cheveux blancs.

Et Ibn Ishaq relate : Salih ibn Ibrahim ibn Abderrahman ibn 'Aouf nous a rapporté : D'après son père qui a dit :

Nous cheminions en compagnie d'Outhman, sur la route de La Mecque, lorsque ce dernier aperçu Abderrahman ibn 'Aouf ; c'est alors qu'il dit : « Personne ne peut se prévaloir d'avoir un

quelconque mérite dans les deux exodes (hijra) que ce shaykh a accomplies ! »

Le même récit a été rapporté par Al-Aqadi : D'après Abd-Allah ibn Jafar : D'après Abderrahman ibn Houmayd ibn Abderrahman : D'après son père : D'après Al-Miswar ibn Makhrama.

Abou Al-Houssayn Ali ibn Mouhammad ainsi qu'un groupe de savants nous ont informés : Abd-Allah ibn Oumar nous a narré : Abou Al-Waqt nous a narré : Abou Al-Hassan Ad-Dawoudi nous a narré : Abou Mouhammad ibn Hammouya nous a narré : Ibrahim ibn Khouzaym nous a narré : Abd ibn Houmayd nous a rapporté : Yahya ibn Ishaq nous a narré : Oumara ibn Zadhane nous a rapporté : D'après Thabit : D'après Anas :

Lorsqu'Abderrahman ibn 'Aouf immigra, le messenger d'Allah (ﷺ) lui désigna pour frère de foi Outhman (Ainsi cela nous a été transmis !). Ce dernier lui dit alors :

– Je possède deux jardins et je voudrais te faire don de l'un d'entre eux ; prends donc celui qui te plaît !

– Non, je t’en remercie. Indique-moi plutôt où se trouve le marché ! lui répondit Abderrahman.

(Jusqu’à sa parole)

Son argent fructifia à tel point qu’il fit importer, un jour, sept-cents montures transportant du blé, de la farine et d’autres denrées alimentaires. Lorsque le convoi pénétra Médine, un bruit sourd se fit entendre !

Aïsha fut informée de ce dont il s’agissait et elle dit alors : J’ai entendu, à ce propos, le messenger d’Allah (ﷺ) dire : « *Abderrahman ne rentrera au paradis qu’à quatre pattes !* »

Lorsque ce récit parvint à Abderrahman, ce dernier dit : « Ô mère, sois témoin que j’appête le convoi dans son entièreté pour la voie d’Allah, marchandises et bâts compris ! »

Rapporté par Ahmad dans son mousnad, d’après Abdessamad ibn Hassan, d’après Oumara. Il précisa aussi concernant ce hadith : ceci est un récit discordant (moukharraf).

Je dis (Dhahabi) : On trouve, dans la version d’Ahmad, les termes suivants :

Aïsha dit : J’ai entendu le messenger d’Allah (ﷺ) dire : « *Certes, j’ai vu Abderrahman rentrer au paradis à quatre pattes !* »

Lorsque ceci parvint à Abderrahman, il dit : « J’y entrerai debout tant que possible ! » Il fit alors don de son convoi, marchandises et bêtes compris, pour la voie d’Allah.

Plusieurs savants nous ont informés, par écrit, d’après Abou Al-Faraj Al-Jawzi. Et nous rapportons également par ijaza¹ d’Ibn ‘Allane et d’autres : Al-Kindi nous a narré : Tous deux ont dit² : Abou Mansour Al-Qazzaz nous a narré : Abou Bakr Al-Khatib nous a narré : Ibn Moudhib nous a narré : Al-Qati’i nous a narré : Abd-Allah ibn Ahmad nous a rapporté : Mon père m’a rapporté : Houdhayl ibn Maymoune nous a rapporté : D’après Mouttarih ibn Yazid : D’après Oubayd-Allah ibn Zahr : D’après Ali ibn Yazid : D’après Al-Qassim : D’après Abou Oumama qui relate : Le messenger d’Allah (ﷺ) a dit :

Alors que j’entrai au paradis, j’entendis un bruit de pas. Je questionnai alors :

- De qui s’agit-il ?
- De Bilal, me répondit-on.

¹ Autorisation donnée à l’élève de transmettre d’après son maître sans forcément l’avoir entendu

² Al-Kindi ainsi qu’Abou Al-Faraj Al-Jawzi

(Jusqu'à sa parole)

C'est alors qu'Abderrahman ibn 'Aouf tardait à venir. Puis, au moment où j'eu désespéré qu'il nous rejoigne, il arriva enfin ! Je lui dis :

– Abderrahman ?

– Pour toi mon père et ma mère ô messager d'Allah, j'ai bien cru que je ne te reverrai jamais ! répondit Abderrahman.

– Que s'est-il passé ? lui demanda le prophète (ﷺ).

– Il s'agit de ma fortune ; j'ai été longuement et minutieusement interrogé sur celle-ci ! expliqua Abderrahman.

La chaîne de transmission de ce récit est toutefois médiocre (وَإِ). Quant au hadith précédent, Oumara est le seul à le rapporter et il est un rapporteur comportant certaines faiblesses. Abou Hatim dit cependant à son propos : « Ses hadiths se consignent tout de même. »

Et Ibn Ma'ine, quant à lui, le jugea de « Fiable ».

De même qu'Ibn 'Adi qui dit : « Il n'est pas problématique pour moi. »

Je dis (Dhahabi) : Quant à An-Nassâï, il ne l'estima pas parmi les rapporteurs sur lesquels il convient de s'appuyer.

Quoiqu'il en soit, même si Abderrahman eut mis du temps à rejoindre le messenger d'Allah (ﷺ) à cause du questionnement dont il fut l'objet, puis qu'il entra au Paradis à quatre pattes – ceci de manière métaphorique et imagée, son rang au Paradis n'en est pas pour autant inférieur à celui d'Ali ou Zoubayr. Qu'Allah soit satisfait d'eux tous !

Et parmi ses mérites figure le fait que le prophète (ﷺ) ait attesté pour lui du Paradis. Le fait également qu'il demeure parmi ceux qui ont combattu, le jour de Badr, et pour qui il a été dit « *Faites ce que vous voulez, le Paradis vous est promis !* ». De même qu'il fait partie de ceux à qui le verset suivant fait allusion : ﴿ **Allah a certes agréé les croyants lorsqu'ils t'ont prêté serment d'allégeance sous l'Arbre** ﴾. Il y a, enfin, le fait que le messenger d'Allah (ﷺ) ait prié derrière lui !

Ahmad dans le Mousnad : Ismaïl nous a rapporté : Ayoub nous a rapporté : D'après Mouhammad : D'après 'Amr ibn Wahb At-Thaqafi qui a dit : Alors que nous étions en compagnie

d'Al-Moughira ibn Shou'ba, ce dernier fut questionné :

– Est-ce que quelqu'un de cette communauté a guidé le prophète (ﷺ), dans sa prière, en dehors d'Abou Bakr ?

– Oui ! répondit-il. Puis Il mentionna qu'un jour le prophète (ﷺ) fit ses ablutions en passant ses mains mouillées sur ses bottines et son turban et pria une raka de la prière du soubh derrière Abderrahman ibn 'Aouf. J'étais avec lui, dit Al-Moughira, et nous rattrapâmes, tous deux, la raka que nous eûmes manquée.

Ce récit est également rapporté par Houmayd At-Tawil, d'après Bakr ibn Abd-Allah : d'après Hamza ibn Al-Moughira : D'après son père.

Ibrahim ibn Saad : D'après son père : D'après son grand-père : Le messenger d'Allah (ﷺ) se rendit, un jour, auprès d'Abderrahman ibn 'Aouf et trouva ce dernier en train de guider la prière pour les gens. Il voulut, à cet instant, céder sa place au prophète (ﷺ) mais ce dernier lui fit signe de rester là où il était. Il poursuivit alors sa prière à laquelle se joignit le messenger d'Allah (ﷺ).

Ce récit est rapporté également par l'imam

Ahmad dans le Mousnad : D'après Al-Haytham ibn Kharija : D'après Rishdine : D'après Abd-Allah ibn Al-Walid qui entendit Abou Salama, le fils d'Abderrahman, rapporter ce hadith de son père.

En fait aussi mention : Hisham : D'après Qatada : D'après Al-Hassan : D'après Al-Moughira ibn Shou'ba.

De même Zourara ibn Awfa qui relate, d'après Al-Moughira ibn Shou'ba, que le messager d'Allah (ﷺ) pria derrière Abderrahman ibn 'Aouf.

Il est aussi parvenu par la voie de Khoulayd ibn Da'laj : D'après Al-Hassan : D'après Al-Moughira. Ceci étant, Al-Hassan est un rapporteur faisant usage de subterfuges dans ses récits (mou-dalis) et il n'a pas entendu d'Al-Moughira.

Issa ibn Younous : D'après Outhman ibn 'Ata : D'après son père : D'après Ibnou Oumar : Le messager d'Allah (ﷺ) désigna Abderrahman ibn 'Aouf à la tête d'une expédition et lui remit, en main propre, la bannière de guerre.

Ceci-étant, Outhman est un rapporteur faible. Toutefois, le même récit a été relaté par Abou Damra : D'après Nafi' ibn Abd-Allah : D'après

Farwata ibn Qays : D'après 'Ata ibn Abou Rabah : D'après Ibnou Oumar.

Maamar : Qatada expliqua au sujet du verset ﴿ *Ceux qui dirigent leurs calomnies vers les croyants qui font des aumônes volontaires* ﴾ : Abderrahman ibn 'Aouf avait donné en aumône la moitié de son argent, soit quatre-mille dinars¹. Les hypocrites dirent alors de lui qu'il était passé maître dans l'ostentation !

Et Ibn Al-Moubarak mentionna : Maamar nous a narré : D'après Az-Zouhri : Ibn 'Aouf avait fait don, du temps du messager d'Allah (ﷺ), de la moitié de son argent, soit une somme de quatre-mille. Et il fit don, par la suite, de quarante-mille dinars. Il donna également cinq-cents chevaux, pour la voie d'Allah, ainsi que cinq-cents bêtes de somme. La majeure partie de sa fortune provenait du commerce qu'il pratiquait.

Rapporté dans son Livre de l'ascétisme.

Soulayman ibn bint Shourahbil : Khalid ibn Yazid ibn Abou Malik nous a narré : D'après son père : D'après 'Ata ibn Abou Rabah : D'après Ibrahim ibn Abderrahman ibn 'Aouf : D'après

¹ Pièces d'or de l'époque

son père à qui le messager d'Allah (ﷺ) dit :

– Ô Ibnou 'Aouf, tu comptes parmi les riches et tu n'accèderas au Paradis qu'en rampant ; fais donc un bon prêt à Allah le Très-haut et il déliera, par cela, tes pieds !

– Quel prêt dois-je lui vouer ô messager d'Allah ? demanda alors Abderrahman.

Le prophète (ﷺ) l'informa par la suite que Jibril vint le voir et lui dit : « *Ordonne-lui de remplir son devoir d'hospitalité envers l'hôte, de dépenser même en temps de malheur et de nourrir l'indigent !* »

Khalid ibn Al-Harith et autres que lui ont dit : Mouhammad ibn 'Amr nous a rapporté : D'après Abou Salama : D'après son père : « Le paradis m'a été montré. Je me suis vu y rentré à quatre pattes et je ne vis y pénétrer que des pauvres ! »

Je dis (Dhahabi) : Ce récit est doté d'une bonne chaîne de transmission (hassan). Il provient à l'origine, comme d'autre, d'un songe et les songes ont une explication. Ibnou 'Aouf – qu'Allah l'agrée – tira profit de ce qu'il vit en rêve et des paroles du prophète (ﷺ) qui lui parvinrent. Il put ainsi donner en aumône des sommes d'argent considérables. Cela contribua à délier ses

pieds, par la grâce d'Allah, et lui permit de compter parmi les héritiers du Firdaous. Il en sortit ainsi, au final, sans dommage.

Ibn Abou Oumar nous a narré : Hanbal nous a narré : Ibn Al-Houssayn nous a narré : Ibn Al-Moudhib nous a rapporté : Abou Bakr nous a rapporté : Abd-Allah nous a rapporté : Mon père m'a rapporté : Mouhammad ibn Oubayd nous a rapporté : Al-A'mash nous a rapporté : D'après Shaqiq qui dit : Abderrahman se rendit, un jour, auprès d'Oum Salama et lui confia :

– Ô Mère des croyants, je crois que je suis perdu : je compte parmi les plus riches des Qourashites ; j'ai vendu une terre pour la somme de quarante-mille dinars !

– Ô mon fils, veille à dépenser pieusement ! lui répondit-elle. J'ai certes entendu le messager d'Allah (ﷺ) dire :

« Il en est parmi mes compagnons qui, après ma mort, ne me reverront plus ! »

J'allai voir alors Oumar et l'informai de cela, dit Abderrahman. Celui-ci se rendit aussitôt chez Oum Salama et lui demanda :

– Je t'adjure par Allah, fais-je partie de ceux-là ?

– Non, Dieu soit loué, répondit-elle, cependant je ne répondrai à plus personne concernant cela après toi !

Ce récit a également été rapporté par Ahmad, d'après Abou Mouawiya : D'après Al-A'mash qui dit : D'après Shaqiq : D'après Oum Salama.

Zaïda : D'après 'Assim : D'après Abou Salih : D'après Abou Hourayra qui rapporte : À la suite d'un différend qui opposa Khalid à Abderahman ibn 'Aouf, le messenger d'Allah (ﷺ) s'exclama en ces termes : « *Laissez mes compagnons (ou mes petits compagnons) tranquilles car certes si l'un d'entre vous dépensait l'équivalent, en or, du mont Ouhoud, cela ne saurait équivaloir à la seule jointée¹ que l'un d'entre eux donnerait en aumône, ni même à sa moitié !* »

Al-A'mash l'a rapporté, quant à lui, d'après Abou Salih, d'après Abou Saïd Al-Khoudri. Le même récit est également parvenu par la voie de Zouhayr ibn Mouawiya, d'après Houmayd, d'après Anas.

¹ (Moud en arabe) : unité de mesure, utilisée à l'époque, qui équivaut à ce qui peut être contenu dans le creux formé par les paumes des deux mains placées côte à côte

Abou Ismaïl le Précepteur : D'après Ismaïl ibn Abou Khalid : D'après Sha'bi : D'après Ibn Abou Awfa qui relate : Un jour, Abderrahman ibn 'Aouf se plaignit de Khalid auprès du messager d'Allah (ﷺ). Ce dernier lui dit alors :

– Ô Khalid, ne cause pas de tort à un homme qui a participé à la bataille de Badr car certes si tu dépensais en aumône l'équivalent, en or, du mont Ouhoud, cela ne pourrait équivaloir à ce qu'il a accompli !

– Ô messager d'Allah, je ne fais que répondre à leurs provocations ! dit Khalid.

– Ne causez pas de tort à Khalid, dit alors le prophète (ﷺ), il est certes un sabre parmi les sabres divins qu'Allah a apprêtés pour les mécréants !

Rabi' ibn Tha'lab est le seul à rapporter ce récit d'Al-Mouaddib (le Précepteur). Jarir ibn Hazim l'a, quant à lui, rapporté d'après Al-Hassan mais sans la mention du compagnon détenteur du hadith (moursal).

Shou'ba : Houssayn nous a narré : J'ai entendu Hilal ibn Yassaf rapporter d'Abd-Allah ibn Zhalim Al-Mazini : D'après Saïd ibn Zayd : Alors que le messager d'Allah (ﷺ) était en compagnie d'Abou Bakr, Oumar, Outhman, Ali,

Talha, Zoubayr, Saad et Abderrahman ibn 'Aouf, sur le mont Hira, il dit : « *Du calme Hira ! Ne sillonnent ton écorce qu'un prophète, un véridique et un martyr !* »

Saïd mentionna, à cette occasion, qu'il faisait partie lui aussi du groupe.

Jarir, Houshaym, Abou Al-Ahwas et Al-Abbar le rapportent également de cette manière, d'après Houssayn.

Le rapportent, aussi, les auteurs des Quatre sou-nans et autres qu'eux par la voie de Shou'ba.

Quant à Ibn Idriss et Waki', ils le rapportent d'après Soufiane : D'après Mansour : D'après Hilal ibn Yassaf.

Abou Dawoud dit à propos de ce hadith : Il est également rapporté par Al-Ashja'i : D'après Soufiane : D'après Mansour : D'après Hilal : D'après Ibn Hayan : D'après Abd-Allah ibn Zhalim : D'après Saïd.

Qassim Al-Jarmi vient appuyer cette dernière voie (moutaba'a) le rapportant lui aussi de Soufiane.

Et le récit a été authentifié par At-Tirmidhi.

Il est également parvenu par la voie suivante :
D'après Soufiane : D'après Mansour et Hous-
sain : D'après Hilal : D'après Saïd.

Abou Qilaba Ar-Raqashi : Oumar ibn Ayoub nous a rapporté : Mouhammad ibn Ma'n Al-Ghifari nous a rapporté : Moujammi' ibn Yaqoub nous a rapporté : D'après son père : D'après Abderrahman ibn Abd-Allah ibn Moujammi' : Oumar demanda, un jour, à Oum Koulthoum bint Ouqba, la femme d'Abderrahman ibn 'Aouf :

– Le messager d'Allah (ﷺ) s'est-il adressé à toi en te disant : « Épouse le Prince des musulmans Abderrahman ibn 'Aouf » ?

– Oui ! répondit-elle.

Ce questionnement d'Oumar adressé à Oum Koulthoum est également rapporté par la voie suivante : Ali ibn Al-Madini : Soufiane m'a rapporté : D'après Ibn Abou Najih.

Une autre version du hadith dans laquelle subsiste le terme « Prince des musulmans » est rapportée, cette fois, d'après Abderrahman ibn Houmayd ibn Abderrahman : D'après son père : D'après sa mère Oum Koulthoum.

Maamar : D'après Az-Zouhri : Oubayd-Allah ibn Abd-Allah m'a rapporté ceci : Alors que le messager d'Allah (ﷺ) distribuait, un jour, de ses grâces à un groupe d'individus dont Abderrahman ibn 'Aouf faisait partie, il ne donna étrangement rien à ce dernier. Abderrahman ibn 'Aouf, les larmes aux yeux, quitta alors le groupe. Il rencontra, par la suite, Oumar qui lui demanda :

– Qu'est-ce qui t'attriste autant ?

Abderrahman ibn 'Aouf lui expliqua alors ce que le prophète (ﷺ) venait de faire et dit :

– Je crains qu'il ait agit ainsi envers moi à cause d'une rancœur qu'il me porte !

Oumar rapporta alors ceci au prophète (ﷺ) et ce dernier expliqua son geste en disant :

– Non, c'est simplement que sa foi ne le nécessitait pas !

Qouraysh ibn Anas : D'après Mouhammad ibn 'Amr : D'après Abou Salama : D'après Abou Hourayra : En application de la parole du messager d'Allah (ﷺ) « *Les meilleurs d'entre vous sont ceux qui se montrent les plus bienveillants envers mes épouses !* », Abderrahman légua à ces dernières un verger qu'on estima, par ailleurs, à quatre-cent-mille.

Abd-Allah ibn Jafar Az-Zouhri relate : Oum Bakr, la fille d'Al-Miswar, nous a rapporté qu'Abderrahman vendit une terre à Outhman pour la somme de quarante-mille dinars¹. Il distribua ensuite son montant aux pauvres des Banou Zouhra, aux Mouhajirounes et aux Mères des croyants.

Puis Al-Miswar de raconter : J'apportai alors à Aïsha sa part et cette dernière me questionna :

– De qui cela provient-il ?

– D'Abderrahman ! lui répondis-je. C'est alors qu'elle me dit :

– J'ai certes entendu le messager d'Allah (ﷺ) dire : « *Ne vous prendront en compassion après ma mort que les véritables endurants !* »

Et Aïsha de conclure par ces mots : Qu'Allah abreuve Ibnou 'Aouf de l'eau délicieuse du paradis ! (*Salsabil*)

Rapporté par Ahmad dans son mousnad.

Ali ibn Thabit Al-Jazari : D'après Al-Wazi' : D'après Abou Salama : D'après Aïsha qui rapporte : Le messager d'Allah (ﷺ) réunit ses épouses, pendant les derniers jours de sa vie, et

¹ Pièces d'or de l'époque

leur dit : « *Seuls les endurants et véridiques, après ma mort, me préserveront en ce qui vous concerne !* »

Et parmi les plus grands mérites d'Abderrahman, le fait qu'il ait renoncé, dès le départ, au titre de Calife lors de la Consultation¹. Puis qu'il ait nommé, par la suite, celui vers qui les sages l'avaient orienté. Il veilla ainsi du mieux qu'il put à unir la communauté autour d'Outhman. S'il avait manqué d'une quelconque impartialité, il se serait mis en avant ou aurait désigné son cousin qui, parmi les six, lui était le plus proche à savoir : Saad ibn Abi Waqqas.

Et Abd-Allah ibn Niyar As-Aslami relate, d'après son père : Abderrahman ibn 'Aouf fait partie de ceux qui délivrait des avis juridiques (fatwa) du temps du messager d'Allah (ﷺ) puis, par la suite, d'Abou Bakr et d'Oumar ; se basant en cela sur les dires que le prophète (ﷺ) lui avait transmis.

Yazid ibn Haroun a dit : Abou Al-Moualla Al-Jazari nous a rapporté : D'après Maymoun

¹ La consultation qui eut lieu entre six des compagnons du prophète (ﷺ), à la mort d'Oumar, afin de désigner qui serait le nouveau Calife.

ibn Mihrane : D'après Ibnou Oumar : Abderrahman dit aux membres de la Consultation :

– M'autorisez-vous à désigner l'un d'entre vous et, dans le même temps, à moi-même m'en désister ?

– Bien-sûr, répondit Ali, et je demeure le premier à l'accepter ; j'ai certes entendu le messenger d'Allah s'adresser à toi en te disant : « *Tu es un digne de confiance pour les gens du ciel et ceux de la Terre à la fois !* »

Rapporté par As-Shashi dans son mousnad. Abou Moualla, quant à lui, est un rapporteur faible.

Moujalid, d'après Sha'bi, a rapporté que c'est Abderrahman ibn 'Aouf qui accomplit le pèlerinage, à la tête des musulmans, l'an 13 de l'hégire.

Jouwayriya ibn Asma : D'après Malik : D'après Az-Zouhri : D'après Saïd : Saad Ibn Abi Waqqas envoya quelqu'un porter un message à Abderrahman. Alors que ce dernier, debout, était en train de s'adresser publiquement aux gens, l'homme lui dit :

– Érige ta tête en dirigeant ! (C'est-à-dire : Invite les gens à te prêter serment d'allégeance)

Abderrahman lui répondit alors par les mots suivants :

– Puisse ta mère te perdre ! Nul n'accèdera à cette fonction, après Oumar, sans qu'il ne soit assujetti au blâme des gens !

Abou Ouways Abd-Allah a appuyé ce récit (moutaba'a) en le rapportant également par la voie d'Az-Zouhri.

Ibn Saad : Abdelaziz Al-Ouwaysi nous a narré : Abd-Allah ibn Jafar nous a rapporté : D'après Oum Bakr : D'après son père Al-Miswar qui relate : Lorsqu'Abderrahman se joignit au groupe de la Consultation, il était celui dont j'espérais le plus la nomination pour cette fonction. Et, dans le cas où il la refuserait, venait alors Saad après lui. Puis, je rencontrai, par la suite, 'Amr ibn Al-'Ass qui me dit :

– Que pense ton oncle qu'Allah fera de lui s'il désignait quelqu'un, pour cette fonction, tout en se sachant éperdument mieux que lui !?

J'allai alors voir Abderrahman pour l'informer de ceci et il me dit :

– Par Allah, qu'on me mette un couteau sous la gorge puis qu'on me transperce avec m'est préférable au fait de prendre cette responsabilité !

Ibn Wahb : Ibn Lahi'a nous a rapporté :
D'après Yahya ibn Saïd : D'après Abou Oubayd
ibn Abd-Allah ibn Abderrahman ibn Azhar :
D'après son père : D'après son grand-père :
Lorsqu'Outhman fut pris, à répétition, par ses
saignements de nez, il convoqua Houmrane et lui
commanda ceci :

– Écris le nom de mon successeur : il s'agit
d'Abderrahman !

Houmrane se rendit alors auprès d'Abderrahman
pour lui annoncer cela :

– Me voilà porteur d'une excellente nouvelle !
lui dit-il.

– De quoi s'agit-il ? lui demanda Abderrahman.

– Outhman t'a désigné comme étant son succes-
seur au titre de Calife ! répondit Houmrane.

Abderrahman se leva alors, entre la tombe et le
minbar du prophète (ﷺ), puis il invoqua en ces
termes : « Ô Allah, si Outhman m'a désigné
comme étant son successeur au titre de Calife,
alors fait que je meurs avant lui ! »

Six mois à peine s'écoulèrent après cet évène-
ment et Allah reprit son âme.

Yaqoub ibn Mouhammad Az-Zouhri : Ibrahim ibn Mouhammad ibn Abdelaziz nous a rapporté : D'après un homme : D'après Talha ibn Abd-Allah ibn 'Aouf qui relate : Les gens de Médine dépendaient tous d'Abderrahman ibn 'Aouf : À un tiers d'entre eux, il prêtait de l'argent. À un autre tiers, il épongeait les dettes. Quant au dernier tiers, il le gratifiait de présents !

Moubarak ibn Fadala : D'après Ali ibn Zayd : D'après Ibn Al-Moussayb qui raconte : Talha tomba malade à un moment où lui et Ibnou 'Aouf étaient en froid. Abderrahman entreprit alors de le visiter et, à cet instant, Talha lui dit :

- Par Allah, mon frère, tu es meilleur que moi !
- Ne dis pas cela mon frère, lui rétorqua Abderrahman.
- Si, je le jure ! Car si c'est toi qui étais tombé malade, je n'aurais jamais fait ce que tu as fait ! confia alors Talha.

Damra ibn Rabi'a : D'après Saad ibn Al-Hasan qui relate :

Lorsqu'Abderrahman ibn 'Aouf se trouvait en compagnie de ses esclaves, on ne pouvait le distinguer de parmi eux !

Shouaïb ibn Abou Hamza : D'après Az-Zouhri : Ibrahim ibn Abderrahman m'a rapporté le récit suivant : Alors qu'il était gravement malade, Abderrahman ibn 'Aouf perdit connaissance à tel point que ses proches crurent qu'il était décédé. Ils recouvrirent alors son corps puis se retirèrent un à un lorsque, tout à coup, il reprit ses esprits et prononça le takbir : Allah akbar !

Aussitôt, sa famille reprit derrière lui la formulation et dit : Allah akbar ! Puis Abderrahman leur demanda :

- Ai-je perdu connaissance il y a peu ?
- Oui, répondirent-ils.
- Vous dites vrai ! leur dit Abderrahman.

Puis de continuer : Deux hommes – à l'air rude et sévère – me prirent, pendant mon coma, et m'annoncèrent :

- Suis-nous, nous t'emmenons comparaître devant le Loyal et Tout-Puissant !

Ils m'emmenèrent alors jusqu'à ce que nous rencontrions un homme, sur notre chemin, qui leur demanda :

- Où donc vous dirigez-vous avec lui ?

– Nous l’emmenons comparaître devant le Loyal et Tout-Puissant ! répondirent les deux bourreaux.

– Faites demi-tour ! leur dit alors l’homme avant d’ajouter : Il fait partie de ceux pour qui Allah a prescrit la félicité et le pardon alors qu’ils se trouvaient encore dans le ventre de leurs mères ! Ses enfants profiteront encore de lui jusqu’à ce qu’Allah le décide !

Il resta alors en vie, après cet évènement, un mois durant.

Rapporté par Az-Zoubaydi et un groupe de savants, d’après Az-Zouhri. Saad ibn Ibrahim le rapporte également, d’après son père.

Ibn Lahi’a : D’après Abou Al-Aswad : D’après Ourwa : Abderrahman ibn ‘Aouf légua cinquante-mille dinars¹ pour la cause d’Allah. On donna alors à chaque individu mille dinars !

Et d’après Az-Zouhri : Abderrahman légua une partie de sa fortune aux combattants de Badr.

Ils étaient encore, à cette époque, près d’une centaine. Chaque ayant-droit reçut alors quatre-

¹ Pièces d’or de l’époque

cents dinars. Outhman, qui en faisait partie, les accepta lui aussi.

Et d'après une autre chaîne de transmission, toujours selon Az-Zouhri : Abderrahman légua mille chevaux pour la voie d'Allah !

Ibrahim ibn Saad relate : D'après son père : D'après son grand-père qui a entendu Ali, le jour de la mort d'Abderrahman ibn 'Aouf, dire : « Va Ibnou 'Aouf, tu as certes atteint le meilleur de cette vie et dépassé le plus vil ! »

Saad ibn Ibrahim rapporte : D'après son père qui a dit : J'ai vu Saad, aux funérailles d'Abderrahman ibn Saad, planté devant la bière¹, en train de dire : « Ô montagne que tu es ! »

Rapporté par plusieurs savants, d'après Saad.

Maamar : D'après Thabit : D'après Anas qui a dit : Je vis Abderrahman ibn 'Aouf et la part de chacune de ses femmes, après sa mort, s'élevait à cent-mille !

Et Hisham a rapporté : D'après Ibn Sirine : Le huitième de l'héritage que les épouses

¹ Planche avec laquelle les morts et les blessés sont transportés.

d'Abderrahman se partagèrent s'éleva à trois-cent-vingt-mille !

Layth ibn Abou Mouslim a rapporté la même chose, d'après Moujahid.

L'auteur de « L'histoire de Damas » a certes compilé les narrations d'Abderrahman en quatre livrets.

Et lorsqu'il immigra à Médine (hijra), il y entra pauvre ne possédant rien. Le messenger d'Allah (ﷺ) lui désigna alors pour frère de foi Saad ibn Rabi', un des chefs de la ville. Ce dernier lui proposa sur-le-champ de lui faire grâce de la moitié de sa fortune et de divorcer la plus belle de ses deux femmes pour la lui donner ! Abderrahman refusa toutefois et lui dit : « Qu'Allah te bénisse, toi, ta famille et tes biens ! Montre-moi plutôt où se trouve le marché ! »

Il se mit alors à acheter et à vendre puis à récolter des bénéfices. C'est ainsi qu'en peu de temps, il se retrouva avec de l'argent.

Il épousa alors une femme pour qui il donna une pépite d'or en guise de dot. À cette occasion, le prophète (ﷺ), ayant vu sur lui des traces de teinture corporelle, lui dit : « *Organise un repas de noce ne serait-ce qu'en égorgeant un mouton !* »

Puis ses affaires dans le commerce prirent l'ampleur qu'on leur connaît...

Al-Madaïni, Al-Haytham ibn 'Adi et d'autres savants ont daté sa mort à l'an 32. Al-Madaïni mentionna qu'on l'enterra au Baqi'. Quant à Ya-qoub ibn Al-Moughira, il prétendit qu'Abderrahman était âgé, à sa mort, de soixante-quinze ans.

Abou Oumar ibn Abd Al-Barr écrivit à son propos : Le commerce lui réussit. Il légua mille chameaux, trois-mille ovins et cent chevaux ! Il avait aussi des plantations, au Jourf¹, dont l'irrigation nécessitaient la mobilisation de vingt bêtes de somme !

Je dis (Dhahabi) : Abderrahman est l'exemple parfait de l'homme reconnaissant bien que fortuné. Quant à Ouways, sa personne incarne le pauvre endurant. Abou Dharr – ou bien Abou Oubayda – sont, pour leur part, le modèle de l'ascétisme et de la probité !

Houssayn Al-Jou'fi : D'après Jafar ibn Bourqane qui relate : Il m'est parvenu qu'Abderrahman ibn 'Aouf affranchit de l'esclavage trente-mille foyers !

¹ Endroit situé en périphérie de Médine devenu, à notre époque, un quartier à part entière de la ville.

► *ISLAM PATRIMOINE a fait le choix de diffuser ses travaux de traduction gratuitement. Ceci ne peut être rendu possible qu'à travers le financement généreux de nos donateurs ; puisse Allah les récompenser grandement !*

Si vous aussi vous souhaitez participer à la transmission du patrimoine et soutenir nos actions, contactez-nous !



📍 ISLAM PATRIMOINE
Paris, France

☎ +33 7 69 200 200

✉ contact@islampatrimoine.org

Suivez-nous sur nos réseaux :



www.islampatrimoine.org

© Tous droits réservés - 2021

Cette traduction est la propriété exclusive de ISLAM PATRIMOINE. Toute réutilisation à des fins commerciales entraînera systématiquement des poursuites judiciaires.